Transcript: Livestreaming du briefing presse après le Conseil de gouvernement (08.07.2021)

## Intervenants

* Dan Kersch, Vice-Premier ministre
* Paulette Lenert, ministre de la Santé

## Langues

* Français

## Transcript

[Dan Kersch]
Mesdames, Messieurs. Je vous souhaite la bienvenue pour cette conférence de presse où nous allons vous informer sur les décisions du gouvernement de ce matin après des discussions très intéressantes pour savoir comment ça va continuer dans la législation de la Covid.

D'abord, je voudrais vous dire, bon, normalement ce n'est pas ma place ici, mais le Premier ministre se trouve toujours aux côtés de Madame Lenert pour vous informer sur les décisions du gouvernement. Aujourd'hui, il ne peut pas le faire pour des raisons connues et, beaucoup de gens le savent déjà, ce matin il a pu quitter l'hôpital et nous pouvons tous supposer qu'il est sur le chemin de la guérison et nous souhaitons tous qu'il puisse de nouveau présider le prochain Conseil de gouvernement comme il l'a toujours fait par le passé. Maintenant, ce qui intéresse les gens, c'est de savoir comment ça va continuer en raison d'informations controversées que nous recevons aussi pour ce qui se passe autour du Luxembourg et on peut dire tout de suite que le gouvernement a décidé ni pour les allégements ni pour les mesures plus strictes, nous n'allons prendre des décisions révolutionnaires.

Nous sommes plutôt dans une situation de statu quo avec des adaptations ponctuelles en raison de ce qui a été discuté dans les dernières semaines et de ce qui s'est passé. Première décision: nous voulons une harmonisation des conditions en ce qui concerne les rassemblements dans le secteur privé est aussi dans le domaine public, dans le secteur de l'horeca. De manière concrète, cela veut dire qu'à l'avenir, plus de 10 personnes pourront se réunir au domicile privé et comme dans le secteur privé seulement avec un CovidCheck.

Les mesures que nous voulons présenter, c'est que l'avenir des abus et des fraudes seront évités et il y aura de meilleures conditions de contrôle de ce que nous avons décidé. Dès lors, nous voulons inscrire dans la loi qu'après 24 heures, une réunion ne sera plus possible qu'avec CovidCheck donc être vacciné, guéri ou testé avec un test PCR ou alors l'alternative avec un test certifié, je précise un test rapide certifié.

C'est le grand changement par rapport à la situation actuelle. En clair, cela veut dire qu'après minuit pour les autotests volontaires non certifiés... n'auront plus de valeur.

Et nous avons aussi décidé, en raison des avis scientifiques nous avons obtenus, qu'à l'avenir, les vaccinations Mix and Match seront possibles.

Et dans différents cas, une troisième vaccination sera possible.

Quatrièmement, les personnes qui sont en situation irrégulière à Luxembourg, malheureusement, il y en a beaucoup, ils auront aussi la possibilité de se faire vacciner à l'avenir en coopération avec différentes ONGs et grâce à nos équipes mobiles.

Il est évident que cela va assurer la santé de ces personnes. En sport, toutes les disciplines sportives seront possibles. Il y avait encore une petite restriction, prix sera levé pour le reste, on reste au statu quo. Les cours, les compétitions ne pourront se dérouler que dans des conditions de CovidCheck. On a aussi décidé d'une prolongation du congé pour raisons familiales jusqu'au 14 septembre. Et si je dis 14 septembre, c'est parce qu'il est envisagé de donner à cette loi une durée jusqu'au 14 septembre et c'est une date qui n'a pas été choisie par hasard. Le 15 septembre, ce sera la rentrée scolaire et le gouvernement veut avoir la chance de pouvoir réglementer à nouveau. En plus, il a été décidé que pour les entreprises

qui vont engager à l'avenir des apprentis, il y aura de nouvelles aides qui vont être prolongées jusqu en octobre 2022. En plus, nous avons réfléchi à un renforcement des contrôles effectués à Luxembourg pour que ce qui est décidé au niveau parlementaire puisse aussi être réalisé en pratique. Donc à l'avenir, il y aura des actions coup-de-poing de la part de la police et le ministre de la police va dire demain dans une conférence de presse comment ça va se dérouler.

On doit donc savoir que ce que la chambre a décidé doit être respecté. C'est dans l'intérêt de tout le monde.

Dans le secteur des enfants et des activités de loisirs en été, on a aussi décidé qu'à l'avenir, on pourra les organiser sans masque et sans distance.

La même chose vaut pour les activités scolaires organisées pendant les vacances. Il y aura des cours de rattrapage. Donc là, il ne sera pas nécessaire de porter un masque ou de respecter les distances, mais cela ne vaut pas pour d'autres activités à l'intérieur. S'il y a plus de dix enfants réunis, le masque doit être porté et la distance doit être respectée ou alors l'alternative serait un CovidCheck, mais là c'est plus difficile au niveau des enfants.

Et nous allons aussi donner une recommandation aux communes pour surveiller de près ce qui se déroule dans les communes et pour voir comment les nouvelles conditions sont respectées, notamment dans le secteur des bistrots et de ne pas hésiter le cas échéant à prendre les mesures que les communes ont dans leurs compétences, donc aussi refusé les nuits blanches et si on constate qu'il y a des gens qui pensent que les lois ne s'appliquent pas pour eux et là aussi je voudrais dire clairement que cela présuppose que la police informe les bourgmestres concernés et qu'il y ait une coopération organisée, mais qui devra être appliquée particulièrement ici. Bon, il y aura encore différente.... Bon, pour les mesures pénales dont le détail de toutes ces dispositions, là, Madame Lenert va vous en parler. Elle est mieux équipée pour le faire. Comme moi-même, elle est toujours au courant des dernières évolutions et elle peut donner des explications que moi, je ne peux pas vous fournir.

Donc, je vais lui donner la parole.

[Paulette Lenert]
Bonjour. Merci, tu as déjà été très complet, mais je vais quand même encore vous donner un résumé de ce qui a été décidé.

C'est une bonne occasion de le faire. Nous avions pendant longtemps une bonne tendance en direction d'une amélioration, mais maintenant nous avons constaté que le risque dont nous avons toujours parlé n'a pas seulement été un risque en théorie, mais qu'il s'est concrétisé dans ce pays. On savait avec le variant Delta, la propagation était plus rapide. Il y avait toujours un certain risque d'augmentation au niveau des nouvelles contaminations et donc, on a bien pu constater que nous sommes toujours en pleine pandémie et il faut maintenir les mesures de sécurité.

On a vu avec quelle rapidité le virus se propage et un autre enseignement qu'on a pu tirer, c'est que nous allons revenir un autre schéma de vaccination pour avoir une meilleure protection et donc, ce sont des choses que j'ai montrées au cours des derniers jours avec de nouvelles mesures qui se sont manifestées.

Où est-ce que le virus se propage? Là, ce n'est pas nouveau. C'est toujours quand plusieurs personnes sont en commun, quand on parle à voix haute, quand il y a une musique très forte et aussi dans la vie nocturne, cela s'est caractérisée de manière plus forte et plus l'heure est tardive, plus le phénomène se renforce. Bon, nous avons dû constater qu'il y a eu une augmentation des cas de 107 à 787, c'est beaucoup, avec une moyenne d'âge de 26 ans. Les contacts pour les nouvelles contaminations ont aussi augmenté et évidemment cela fait que le retraçage a été très difficile la semaine passée. Nous avions 2.228 personnes de contact qui ont été testées. Tout cela, avec moins de tests.

Donc ici, nous avons une recrudescence en nouvelles contaminations pour ce qui est des tests rapides déclarés, là nous en sommes à 229 cas déclarés ce qui nous a aussi permis de retracer ou de filtrer d'autres personnes et ce qui est positif, dans les maisons de vieillesse, c'était très calme.

Cela vaut aussi au niveau du personnel et ce qui nous intéresse toujours beaucoup, c'est la situation dans les hôpitaux qui reste très calme avec des chiffres relativement stables, donc la situation est inchangée par rapport à la semaine précédente.

Et si je regarde les chiffres qui sont publiés aujourd'hui:131 nouveaux cas de nouvelles contaminations avec un taux de positivité de 1,85, quatre personnes sont toujours en hôpital, une personne aux soins intensifs. Il n'y a pas de décès supplémentaires.

... en comparaison avec les pays voisins, on ne peut pas nier que sur le plan des nouvelles contaminations, nous avons une longueur d'avance, mais nous testons aussi plus que les autres. Mais au niveau des hôpitaux, nous sommes bien placés par rapport aux pays voisins et si on regarde la situation internationale, d'autres pays sont déjà dans une autre étape et dans les hôpitaux, la situation commence à devenir tendue dans d'autres pays. Chez nous, ce n'est pas le cas et comme vous pouvez le penser à partir des mesures qui ont été annoncées, et bien, nous avons pu constater un bon effet de la vaccination. Entretemps, nous avons 600.000 vaccinations qui ont été réalisées et 236.000 personnes ont déjà reçu une deuxième dose. Donc dans le peloton européen, nous sommes à la cinquième place.

Si on regarde donc pour les personnes vaccinées et il se confirme que c'est important d'avoir une protection vaccinale totale et parce qu'il y a toujours un risque de se contaminer et de tomber malade avec une seule dose. Et ce qui a été aussi très positif, hier soir, de 650.000 nouvelles doses ont été livrées ce qui nous permettra de vacciner 357.000 personnes. C'est à dire les craintes que nous avons eues pour les livraisons ne sont plus d'actualité et resteront, ce n'est pas encore confirmé, on a encore des promesses, plusieurs centaines de milliers de doses vont arriver. Donc nous serons bien équipés, nous allons bien avancer avec d'autres campagnes de vaccination. Nous avons donc plusieurs centres qui nous permettent de vacciner beaucoup de personnes. Mardi passé, bon, nous avions 70% des personnes de plus de 18 ans qui ont reçu une première dose.

C'est très positif, mais il faut dire aussi que le calcul va changer. Entretemps, il y aura aussi des jeunes à partir de 12 ans qui vont se rajouter, donc les chiffres vont changer, mais pour les plus de 18 ans, nous sommes à 70% ce qui est très bon, c'est ce que nous avions visé et nous avons donc atteint cet objectif. Maintenant, les dernières indications pour la priorisation ont été publiées de manière concrète.

Les personnes de plus de 12 ans vont avoir une invitation et ils auront aussi la possibilité de s'inscrire sur une liste. Cela vaut pour toutes les personnes qui ne sont pas encore vaccinés qui réfléchissent encore le faire plus tard.

Cela vaut aussi pour les frontaliers, pour les citoyens luxembourgeois qui habitent à Luxembourg. Nous avons trois listes d'attentes différentes. Une pour AstraZeneca, une autre pour Johnson et une troisième pour les vaccins ARN et le Moderna qui fonctionnent aussi très bien. 4.295 personnes se sont inscrites sur cette liste, dont 36 personnes qui n'habitent pas à Luxembourg, donc nous voyons qu'il y a encore beaucoup de personnes qui s'inscrivent et qui vont encore recevoir une invitation, ce sont de bonnes nouvelles.

La moyenne d'âge des personnes vaccinées et de 49 ans.

Ensuite un mot sur la prise de rendez-vous. Au début, nous avions 75%, maintenant nous sommes à 64% et nous pensons que ça va encore changer dans les semaines à venir parce que beaucoup de personnes sont en vacances et donc les rendez-vous vont être reportés et nous avons un bon taux de rendez-vous. Nous sommes actuellement à 48,3%, c'est beaucoup pour les jeunes en comparaison avec l'étranger et là aussi, nous avons le phénomène que pour les jeunes, il y a beaucoup de demandes de report pour les rendez-vous et nous pensons que nous allons plus pouvoir maintenir ce taux. Maintenant, quelle sera la suite sur le terrain?

Dans la première moitié du mois d'août, nous allons renoncer, nous avons d'ailleurs lancé un appel à 180 médecins qui se sont déclarés prêts à participer aux vaccinations et cela va donc commencer dans la première moitié du mois d'août et là, nous attendons aussi que des gens qui ont encore des doutes, qui n'ont pas encore pu contacter leur médecin et qui va demander une vaccination pour le faire et puis un nouveau moment, le vaccin mix and match. C'est quoi? Et bien, par rapport au vaccin AstraZeneca, dans plusieurs pays déjà, on a pris un autre vaccin pour la deuxième dose.

Nous avons eu l'avis de notre comité pour les maladies infectieuses. L'EMA a aussi pris position maintenant. Mais nous n'avons pas encore eu le feu vert de la part des autorités nationales et nous avons donc décidé, bon, c'est une décision qui ne concerne que Pfizer, et donc aujourd'hui, nous avons décidé que les personnes de moins de 50 ans vaccinées avec AstraZeneca, pourront à partir de demain recevoir un autre vaccin Moderna ou Pfizer, ce sera leur propre choix et ne pourront toutefois pas choisir entre Moderna et Pfizer pour les plus de 55 ans, ce n'est pas recommandé parce que il y a des vulnérabilités différentes et bon, on risque d'avoir de nouvelles complications et pour le mix and match, il est déjà utilisé dans une série de pays européens. À partir de demain, ce sera aussi possible chez nous. Encore une recommandation séparée donnée par le Conseil supérieur des maladies infectieuses.

Il recommande pour les personnes immunodéprimées, bon je ne vais pas entrer dans le détail, cela irait trop loin. C'est une recommandation qui s'adresse aux personnes concernées. Une possibilité qui pourra donc s'appliquer aussi dans ce contexte. Et puis, pour revenir sur la situation générale, qu'est ce qui s'est passé parce que nous avons quand même 800 nouvelles contaminations.

La première question qui s'est posée c'est si le CovidCheck luxembourgeois peut être maintenu parce que bon, on était dans une phase pilote et nous en sommes arrivés à la conclusion que bon, globalement, depuis l'introduction du CovidCheck, 182 possibilités ont été utilisées.

Cela a connu un très grand succès dans différents domaines et nous n'avons pas fait de mauvaises expériences. En général, cela a très bien fonctionné.

Si cela avait été un problème, cela n'aurait pas pu fonctionner de cette manière. Le problème que nous avons, c'est d'un côté, bon, nous ne savons pas où les personnes se sont contaminées. Il faut placer tout cela en rapport avec les festivités de la fête nationale et de la vie nocturne qui a repris pendant cette période. Nous avons 300 cas où on sait très bien où cela s'est produit, puis d'autres cas où il y a des suppositions.

C'était toujours autour des festivités pour les personnes qui circulaient pendant la nuit à une heure tardive. Il y a aussi plusieurs établissements où nous avons des informations que les règles n'ont pas été respectées ou alors que devant les portes on n'a manifestement pas respecté les distances, donc il y avait un problème de proximité et qui n'était pas prévu dans nos mesures en cas de rassemblement.

Nous avons constaté aussi que dans plusieurs établissements, il y avait beaucoup de personnes rassemblées. Il y a aussi eu des fêtes privées et nous avons vraiment pu constater que c'est surtout dans les activités de loisirs autour des fêtes qu'on... bon, je l'avais dit, la moyenne d'âge des personnes contaminées... de l'ordre de 26 ans. 43% des cas concernait aussi des personnes de 45 à 60 ans.

Et nous avons 16% ou 28% des nouvelles contaminations, bon, les enseignements qu'il faut en tirer c'est que même si la situation paraissait bonne, le risque ne peut pas être sousestimé et il faut vraiment que l'on respecte sérieusement les mesures à l'avenir.

En conclusion, encore une fois le système en soi fonctionne. Nous ne pouvons que constater que nous avons eu beaucoup de demandes pour de tels événements. En règle générale, cela a bien fonctionné. On n'a jamais une garantie à 100% et évidemment, lorsqu'on a une pleine vaccination, on a une meilleure protection le... bon, pour les tests rapides d'une valeur de 48 heures, évidemment c'est toujours... ça présente toujours un risque et on n'a pas la garantie que ces tests sont réalisés par une personne professionnelle qui savent comment faire, s'y ajoutent un risque de fraude qui est évident, donc c'est aussi... il faut aussi savoir si les personnes peuvent présenter une pièce d'identité, c'est un peu ce que nous voulons obtenir.

Voilà le risque que nous voyons. Surtout c'est le non-respect des mesures et nous lançons donc un appel à la solidarité, aussi aux organisateurs pour réaliser des travaux de contrôle corrects et pour garder ainsi une situation gérable. Nous savons aussi que le risque va augmenter, les barrières tombent.

Nous savons que si c'est plus long la nuit, nous ne buvons pas que de la limonade. Bon, il faut donc... il y a un risque de rapprochement.

Les barrières risquent de tomber et le risque est plus élevé pendant les heures tardives et nous allons donc tout devoir faire pour réduire le risque avec la proposition pour l'élément le plus faible du CovidCheck, de ne plus laisser valoir l'auto-test pour contrer ce risque.

Bon, ça ne veut pas dire que la mesure ne serait pas bonne, mais nous savons qu'à partir d'une certaine heure, on boit un peu plus on a tendance à moins faire attention, aussi au niveau des contrôles, on va lâcher et donc cette proposition vaut dans le régime CovidCheck et je voudrais préciser, donc c'est seulement après minuit si le régime CovidCheck est appliqué. Alors les mesures normales dans l'horeca vont continuer jusqu'au 14 avec une nouveauté dans ce régime CovidCheck à partir de minuit, l'autotest n'est plus autorisé et si on veut entrer plus tard, il faut avoir un test certifié ou un test avec QR à l'entrée, on ne pourra donc plus présenter un autotest.

Ensuite, nous soupçonnons aussi que le non-respect des mesures a été une des principales causes de la reprise des chiffres. Nous sommes à une amende de 4.000 euros pour l'organisateur, nous passons maintenant à 6.000 euros ce qui devrait inciter à faire plus attention.

Encore une petite modification. Pour la certification des tests rapides qu'on peut faire en plusieurs endroits, nous allons passer à une autre catégorie professionnelle qui pourront le faire, donc les centres médicaux. Ce n'était pas précisé jusqu'ici, ce sera donc aussi une autre possibilité et aussi les fonctionnaires qui peuvent le faire au cours des dernières semaines et il y a eu beaucoup d'offres aussi sur le plan local qui ont été mis en place pour réaliser ces tests. Puis, il y a aussi des mesures hors CovidCheck. Le CovidCheck, c'est une chose.

Là, il faut présenter une demande. C'est une obligation de présenter une demande et donc il faut faire cela de manière très sérieuse et on ne peut pas s'imaginer beaucoup de contrôles pour les autres régimes. Pour les rassemblements normaux, nous avons procédé à une petite adaptation.

Les règles de distanciation sont très stricts. Maintenant, nous passons de 10 à 50 dans cette catégorie, mais à partir de 50 à 300 c'est avec masque et en position assise. Maintenant nous avions une exception pour les familles qui pouvaient être réunies. Maintenant on dit que des groupes de 4 pourront se rassembler à une table aussi dans les restaurants et d'après les règles normales on devrait aussi donc réserver une table en commun pour 4 personnes et cela permettra au restaurant de procéder à un autre aménagement parce que pour des groupes de quatre, on pourra mieux respecter les distances. Encore une petite modification pour les trois certificats. Nous avons des personnes qui ont été vaccinées à l'étranger et qui ont eu des difficultés pour obtenir un certificat. Nous devons donc créer une base pour leur permettre d'obtenir le certificat et à l'avenir, ce sera donc possible. Nous avons un accord avec différents pays, donc en fait tous les pays sont responsables pour établir ces certificats.

Et si on a été vacciné à l'étranger, si vous avez des difficultés, vous pouvez obtenir un certificat chez nous, donc c'est une manière pratique pour en profiter. Encore un mot par rapport aux contaminations, nous avons vérifié, ça arrive toujours. 600.000 doses ont été administrées,

1.915 personnes ont était positif après une première dose, c'est un pourcentage très peu élevé avec une deuxième dose, il y en a aussi. 433 qui ont été recensé et ceux qui deux semaines après la deuxième dose ont été contaminé, là, il y en a 98, donc le risque est réel et nous avons vu dans le détail des nouvelles contaminations. Beaucoup de gens qui avaient reçu une première dose ont été contaminés. Il ne faut pas sousestimer cela, même si on est jeune. La probabilité d'une évolution grave est moins grande mais ce n'est pas exclu, on peut avoir une évolution difficile et nous sommes de plus en plus confrontés avec le Long Covid qu'il ne faut pas sousestimer non plus et il y a tous les jours de nouveaux enseignements, aussi pour des personnes qui étaient asymptomatiques ou qu'ils avaient une évolution légère et qui n'avaient pas de grand problème risquent quand même de souffrir d'un Long Covid et je lancerai un appel à tout le monde. On est toujours intéressé à respecter les mesures actuelles, c'est la meilleure protection possible.

Donc continuons à respecter les mesures et si nous sommes dans un CovidCheck, respectez les dispositions. Vous avez tout intérêt à ce que cela fonctionne et nous sommes très intéressés pour qu'il y ait vraiment un risque minimal. Ce n'est peut-être pas facile pour tout le monde et peu à peu, cela devrait passer dans nos habitudes de gérer cette situation. Voilà tout ce que j'avais à vous dire.

[Dan Kersch]
Merci, Madame Lenert.

Si vous le permettez et avant de poser vos questions, je voulais encore au nom du gouvernement vous donner une information.

Nous attendons tous avec impatience le rapport Waringo pour analyser la situation dans les maisons de soins.

Nous supposons qu'il va être publié dans les prochaines heures pendant le week-end et nous allons en discuter avec les représentants de la Chambre.

En clair, cela veut dire que le gouvernement ne va pas recevoir ce rapport avant la Chambre des députés qui devra ensuite décider dans le détail si ce rapport doit être discuté dans une commission élargie, si possible en public, mais ce n'est pas le gouvernement qui en décide,

mais la Chambre des députés. Ce rapport sera présenté lundi matin. Même si cette étude a été mandatée par le gouvernement, nous voulions que le gouvernement, la Chambre et le grand public sachent au même moment ce qui figure dans cette étude pour qu'on ne puisse faire le moindre reproche à quelqu'un d'autre d'avoir eu une avance. C'est un acte important de notre fonctionnement démocratique.

Maintenant, nous sommes donc arrivés aux questions.

[Journaliste]
Serge Kessler, 100,7. Vous avez déclaré qu'à partir du 16 juillet dans le régime CovidCheck, des résultats négatifs d'auto-tests ne seront plus valables. Qu'est ce que cela veut dire en pratique? S'il y a un événement après minuit, qu'est-ce qui se passe?

[Paulette Lenert]
Donc après minuit et comment peut-on se l'imaginer. C'est l'appel de prendre la dernière tournée, bon là, il faut vraiment rappeler donc que ce sera bientôt minuit et que s'il y a des gens dans l'établissement qui ont seulement un autotest, ils sont invités à quitter l'établissement et ceux qui savent qu'ils veulent rester, ils devraient avoir un test certifié avec eux. Ce n'est pas facile à cette heure de trouver cela.

[Journaliste]
Question à l'adresse de Monsieur Kersch. Vous avez déclaré que ces mesures vont s'appliquer jusqu'au 14 septembre. Est-ce qu'il pourrait encore y avoir des allègements avant cette date?

[Dan Kersch]
Bon, tout d'abord, nous estimons où nous parlons de la situation que nous connaissons aujourd'hui et nous supposons qu'avec les mesures en place, nous n'aurons pas de détérioration de renforcement de la crise. Au pire des cas si pendant l'été, il devait y avoir une détérioration, alors il faudra légiférer et le gouvernement lancera un nouveau projet de loi et la Chambre des députés devrait se réunir pendant les vacances.

[Journaliste]
Donc vous, les politiciens, sont prêts pour cela?

[Dan Kersch]
Pour le gouvernement, je peux vous dire en tout cas et je suppose que c'est la même chose pour la Chambre des députés.

[Journaliste]
Lynn Cruchten pour RTL radio et télé. Pour la dernière question, j'y reviens. On suppose que cela dure deux semaines jusqu'à ce qu'on sache quelle est l'évolution d'une contamination. À quoi vous attendez-vous dans les hôpitaux?

[Dan Kersch]
Avant de donner la parole à Madame la ministre de la Santé, il est évident que la situation dans les hôpitaux est toujours déterminante pour les décisions du gouvernement. Madame la ministre, vous incitez les chiffres pour les hospitalisations.

[Paulette Lenert]
C'est certainement une inconnue. Si on regarde les dates aujourd'hui, on peut parler des nouvelles contaminations autour de la fête nationale, mais on peut dire que cela ne s'est pas vraiment reflété dans les hôpitaux. Les complications viennent plus tard, mais nous avons toujours un point d'interrogation pour savoir combien d'autres personnes ont été contaminées. Peut-être des personnes âgées cela reste une inconnue, mais c'est encore calme c'est certainement parce que beaucoup de personnes ont déjà été vaccinées, mais nous n'avons pas une certitude absolue pour les semaines à venir. Nous ne savons pas s'il y a un lien avec le fait qu'il ya eu moins de personnes protégées qui était concernées ou bon, si on aurait déjà dû avoir plus de cas dans les hôpitaux en fonction de l'augmentation des cas, mais il y a toujours des surprises la situation change. Il y a de nouveaux variants qui circulent. Pour l'instant nous avons toutes les raisons pour rester optimiste.

[Journaliste]
Encore des précisions pour les vaccinations pour le mix and match. Par exemple pour les personnes qui ont reçu Astra deux fois, si elle demande troisième vaccination, est-ce que c'est possible et ceux qui ont du Johnson, est-ce que pour eux, une deuxième vaccination est aussi nécessaire?

[Paulette Lenert]
Non, ce n'est pas envisagé une troisième vaccination et nos experts nous ont dit pour la deuxième dose d'Astra, qu'on ne devrait pas envisager une troisième dose.

Cela pourra peut-être venir plus tard, mais nous nous orientons à ce que notre organisme national a décidé. Pour l'instant, ce n'est pas indiqué d'administrer une troisième dose. Même chose pour Johnson.

[Journaliste]
Bonjour. Vous avez toujours dit que 25% des vaccins ont été retenus pour la deuxième dose. Est-ce que ça va changer avec le mix and match?

[Paulette Lenert]
Oui, en raison de la possibilité d'utiliser Moderna, un côté de Pfizer. Cela n'aura aucun impact et nous estimons que nous allons pouvoir avancer normalement et évidemment, il faudra réorganiser tout le système, mais nous ne nous attendons pas à ce qu'il y ait un impact négatif. Nous avons heureusement beaucoup de vaccins et cela devrait fonctionner sans problème.

[Journaliste]
Mais vous avez annoncé qu'à partir du mois d'août, les médecins pourront aussi vacciner dans leurs cabinets en Allemagne.

[Paulette Lenert]
On discute de vaccination dans les centres commerciaux pour atteindre les jeunes et bien les cabinets médicaux et les pédiatres aussi vont intervenir et nous suivons l'évolution et jusqu'ici, nous avons connu une bonne adhésion de la part des médecins.

Il y a toujours une balance entre efficacité, proximité et nous n'envisageons pas encore d'aller ailleurs, mais on ne peut jamais rien exclure.

On veut toujours avoir une efficacité maximale et une organisation maximale que nous avons eues avec nos centres de vaccination et nous aurons maintenant de nouvelles possibilités et nous envisageons de mieux atteindre les gens.

[Journaliste]
La décision de ne plus autoriser les tests rapides à partir de minuit, est-ce que les gastronomes auront la possibilité de contrôler à partir de minuit qui... bon, ils ne pourront jamais savoir qui est entré avec quel test. Est-ce que cela n'aurait pas été plus facile de totalement supprimr l'auto-test?

[Paulette Lenert]
Oui, cela aurait été une possibilité. Nous avons fait un choix naturel pour l'utilisation de l'auto-test dans les théâtres etcetera. On en a fait une très grande utilisation pour les auto-tests qui ont été bien acceptés au début. Ce n'était pas vrai, mais bon on l'a beauoup utilisé.

Et c'était donc aussi une flexibilité au niveau de l'organisation. Bah celui qui organise les auto-tests dans la porte doit savoir quel est le public concerné.

C'est relativement facile. Un établissement sait combien de personnes sont dans la salle avec un auto-test, c'est une question de communication et je pense que c'est une information qui doit être prise lors de l'entrée des clients dans l'établissement et je pense qu'en pratique cela pourra fonctionner.

[Journaliste]
Mais la consommation d'alcool augmente et ce sera aussi une augmentation de l'agressivité qu'on va provoquer. Est-ce que ce n'est pas un risque?

[Dan Kersch]
Madame Lenert l'a déjà dit, l'alternative aurait été de vraiment supprimez les auto-tests, mais nous savons d'un autre côté que dans de nombreux cas, les tests rapides ont rempli leur tâche pour les clubs de sport, pour les clubs culturels et ce n'est pas possible que s'il y a des individus qui ne respectent pas les règles que l'on doive supprimer ces tests. C'est la raison pour laquelle nous avons fait ce choix qui est partagé par la majorité des gens.

Comme vous l'avez dit, si l'exploitant d'une grande entreprise, bon il aura lui une responsabilité à supporter. Nous étions un des premiers pays qui ont permis à ces entreprises de travailler et les entreprises se sentent prêtes à assumer des responsabilités.

Maintenant ils auront la possibilité de le faire et pour ceux qui ne veulent pas respecter les règles, on veut les exclure.

[Journaliste]
On a dit par rapport au Tageblatt que jusqu'à 10% des personnes qui avaient la Covid, risquent d'avoir le Covid long. Est-ce que c'est grave pour les personnes... les jeunes ou pour les personnes âgées? Est-ce que le... Comment est-ce qu'on peut évaluer?

[Paulette Lenert]
On ne peut pas le rappeler assez souvent. Nous sommes toujours en pleine pandémie. Tout ce que nous faisons est toujours lié à des risques et il y a évidemment des dégâts collatéraux, surtout les jeunes veulent la vie sociale. Il n'y a pas de panacée, nous n'en avons pas, c'est très clair et effectivement, on ne peut jamais avoir un risque zéro et le Long Covid, c'est aussi un risque et nous avons nous-mêmes fait des estimations en échange avec d'autres pays.

Mais comment cela se présente en pratique pour la situation et documenter de manière centralisée... Actuellement, nous en sommes toujours à des estimations.

On n'a pas encore de véritables critères de quoi s'agit-il pour le Long Covid. Ce serait très difficile de donner des chiffres précis, mais ce qui est clair c'est qu'il y a un risque chez nous et aussi dans d'autres pays. Nous voyons qu'il n'y a pas eu beaucoup de maladies en raison de la Covid, mais en raison du Long Covid, on ne sait pas quelle sera la situation. C'est un risque qu'il ne faut pas sousestimer et encore une fois, nous lançons un appel à tout le monde, respectez les mesures pour limiter le risque.

[Journaliste]
Dany Schumacher pour le Wort. Une question de compréhension. La limite d'âge pour les mix and match, c'est 55 ans. Pour en rester aux vaccinations, vous avez dit que 70% des personnes vaccinées. Là, vous êtes satisfaits, mais quand même un tiers n'est pas vacciné. Comme il y a un variant Delta, cela ne suffit pas pour avoir une immunité de masse. Qu'est ce qu'on peut faire pour inciter quand même les 38% de personnes non vaccinées?

[Paulette Lenert]
Et bien, nous maintenons notre campagne. À l'époque, nous l'avons fait en fonction du public ciblé et évidemment, la situation pourrait toujours être meilleur. J'ai dit si on regarde les autres pays, nous sommes bien placé, mais évidemment cela pourrait être mieux.

Mais nous voyons qu'il y a un bon écho, aussi au niveau des jeunes et nous allons suivre cela de près. Puis, bon il y aura aussi des listes des volontaires.

Les médecins vont intervenir. Nous allons continuer à faire une campagne et en automne, nous allons aussi lancer une nouvelle campagne en fonction des chiffres que nous allons connaître à ce moment-là pour voir aussi quelles sont les personnes qui ne sont pas encore vaccinées.

Il y aura aussi des campagnes pour les jeunes. Au début, c'était davantage pour les personnes âgées. Voilà les moyens que nous avons, donc nous voulons convaincre et espérer que même ceux qui étaient hésitants vont quand même se faire convaincre.

Si on regarde l'actualité, les gens ont peut-être sousestimé la pandémie et cela pourra peut-être contribuer à ce qu'ils prennent une autre décision.

Il n'y a pas de panacée. Nous utilisons tous nos moyens des campagnes et nous espérons qu'elles vont porter des fruits.

[Journaliste]
David Marques pour le Quotidien. Je voudrais revenir sur le CovidCheck dans le domaine privé. S'il ya plus de 10 personnes invitées... bon là, comment voulez-vous contrôler? Est-ce que vous pouvez donner des précisions?

[Paulette Lenert]
Si on veut organiser un événement privé sous le régime CovidCheck, donc un événement où on pourra seulement recevoir des personnes vaccinées, guéries ou qui pourront présenter un test certifié, alors on doit le notifier à la Direction nationale de la Santé.

On peut donc s'inscrire sur une liste accessible sur notre site. Nous voulons un aperçu sur le nombre des événements et pour les enseignements que nous pouvons en tirer. Bon, il n'y a pas eu d'incident significatif jusqu'ici sur des 800 événements qui étaient inscrits chez nous.

Les contrôles, évidemment nous n'allons pas rentrer dans les maisons privées. Cela n'a pas encore été le cas jusqu'ici et nous n'allons pas entrer dans les maisons privées. Nous comptons sur eux, le bon sens des gens et nous espérons que les mesures seront respectées. Bon, c'est relativement facile de constater si un événement a été notifié ou non... Bon parce qu'il y a obligation d'informer et évidemment, nous ne pouvons pas contrôler facilement, donc nous n'avons pas autorisé le Covidcheck dans une première phase. Seulement là où nous pouvions contrôler facilement. Maintenant, ce régime a fait ses preuves et c'est la raison pour laquelle nous effectuons un pas supplémentaire pour donner d'autres possibilités parce que cela a soulevé de nombreuses questions.

Voilà, Merci.